



Appel du Congrès de la FNEC FP FO du Puy-de-Dôme
du Mardi 21 Novembre

- **Pain, Paix, Liberté !**
- **Défense de nos Retraites, de nos conditions de travail et pour l'augmentation de nos salaires !**
- **Pour le cessez-le-feu ! Pour la Paix entre tous les peuples !**

L'Assemblée Générale de la FNEC FP FO du Puy de Dôme réunie le 21 Novembre 2023 fait sienne la déclaration de la Confédération FO du 11 novembre qui indique : « FO réaffirme qu'il combat toute forme de racisme, xénophobie, sexisme et toute idéologie de rejet de l'autre.

FO réaffirme son attachement à la République une et indivisible et aux principes républicains de Liberté, Egalité, Fraternité, Laïcité et Universalité, garants de l'égalité en droits.

FO réclame toujours un cessez le feu immédiat et la libération de tous les otages.

La confédération soutient les camarades qui manifestent et se rassemblent pour la République et contre l'antisémitisme contre toute forme de racisme ainsi que toute idéologie de rejet de l'autre et pour le cessez le feu immédiat. »

C'est dans ce cadre que nous appelons à participer, nombreux et nombreuses aux rassemblements qui seront organisés pour exiger le cessez-le-feu, l'arrêt des bombardements et pour que soit mis un terme à la barbarie et toutes les guerres. Nous n'acceptons pas l'économie de guerre que Macron est en train de mettre en œuvre dont les travailleurs français et leur famille vont devoir payer le prix. Nous dénonçons la loi de programmation militaire qui budgétise 413 milliards d'euros, ainsi que le Projet de Loi de Finances 2024 (15 milliards d'économie sur le dos des services publics, du logement social) et le Projet de Loi de Finance de la Sécurité Sociale (3,5 milliards d'économie sur la sécurité sociale et les hôpitaux publics) qui ont été adoptés à coup de 49.3.

- **Défendre nos Retraites**

Nous sommes toujours opposés à la réforme des retraites entrée en vigueur cet été qui recule de 2 ans l'âge légal de départ à la retraite. Avec notre confédération, nous n'avons pas tourné la page de cette réforme imposée sans aucune légitimité démocratique, contre la majorité des travailleurs de ce pays, contre l'ensemble des organisations syndicales. Nous n'acceptons aucune remise en cause des régimes de retraite existants, dont le Code des pensions civiles et militaires. Malgré l'unité de toutes les confédérations l'exigence claire de retrait de la réforme, la succession de journées n'a pas suffi à faire céder ce gouvernement qui a utilisé tous les articles de la constitution anti démocratique de la 5^{ème} République pour arriver à ses fins. Nous estimons que l'idée avancée par FORCE OUVRIERE de la nécessité de bloquer l'économie par la grève, dès le 19 janvier, puis les 7, 8 et 9 mars et les 14, 15 et 16 mars était la bonne. Nous regrettons que les autres confédérations n'aient pas retenu ces propositions.

Afin de lever ces blocages, nous appelons à renforcer le nombre d'adhérents dans le syndicat libre et indépendant FO afin de construire le rapport de Force nécessaire pour gagner.

- **Pour l'Augmentation Générale des Salaires**

La politique des primes et le PACTE ne répondent en rien à l'urgence de l'augmentation immédiate des salaires. Nous dénonçons le versement de miettes de primes à certains et rien pour les autres personnels en lieu et place d'une réelle revalorisation pour tous. Nous dénonçons la volonté

ministérielle de diviser les personnels, d'éclater le statut et de territorialiser l'école. Ces fausses revalorisations, qui mettent de côté les AESH, AED, CPE, personnels de santé, personnels jeunesse et sports, assistantes sociales, personnels administratifs et direction ne sont pas comptabilisées pour le calcul des pensions à la retraite tout en étant modifiables ou supprimables à souhait. Dans une situation où l'inflation explose (*alimentation +11,2% ; énergie +6,8% ; électricité + 18% ; gaz +7,6% ; essence +7%...*), nous nous félicitons de la position commune de toutes les organisations syndicales représentatives de la fonction publique dénonçant l'annonce du ministre Guerini de ne pas augmenter la valeur du point d'indice des fonctionnaires, ni maintenant, ni en 2024. Nous estimons que face à l'urgence, il est maintenant nécessaire de prendre une initiative pour arracher une réelle revalorisation indiciaire immédiate de 10% de la valeur du point d'indice comme l'exige la Confédération FO, et l'ouverture de négociation pour le rattrapage de la perte du pouvoir d'achat subie depuis 2002 ! Le congrès rappelle la revendication traditionnelle du combat pour l'égalité professionnelle homme-femme.

- **Contre l'acte 2 de l'école inclusive, contre l'acte 2 de l'article 53 de la loi PLF pour la défense des structures spécialisées, pour un statut et un vrai salaire pour les AESH/AED : préparons la grève et la manifestation du 25 janvier à Paris**

Le congrès se félicite du succès de la conférence nationale organisée par la FNEC FP FO à la confédération le 17 Novembre dernier. Face aux conséquences catastrophiques et à la maltraitance institutionnelle de la politique d'inclusion scolaire systématique aussi bien pour les élèves en situation de handicap, que pour leur famille, pour les personnels de l'Education Nationale, des structures médico-sociales et pour les agents territoriaux, nous partageons pleinement l'appel issu de la conférence et nous engageons pleinement dans la réussite de l'appel à la grève et de la montée à Paris le Jeudi 25 Janvier 2024. Nous mandatons la FNEC FP FO 63 pour prendre contact avec les autres fédérations de l'enseignant du département afin de leur proposer de s'associer à notre initiative. Nous mandatons la FNEC FP FO 63 pour prendre contact avec les autres syndicats et fédérations FO du département concernés par la mise en œuvre de l'acte 2 de l'école inclusive et de l'article 53 pour s'engager également dans la réussite de cette initiative.

- **Pour la défense des personnels et des conditions de Travail**

Suite à l'assassinat de notre collègue Dominique Bernard, nous exprimons notre soutien aux familles, aux proches, aux personnels et aux élèves de la cité scolaire d'Arras, comme à tous les enseignants assassinés depuis ces dernières années. Nous exigeons que le ministère de l'Education Nationale protège ses personnels autrement que par des discours. L'Etat doit assurer la protection de ses agents, et cela commence par donner satisfaction aux revendications en arrêtant la suppression de postes (2500 prévus pour 2024), en créant des postes de médecins scolaires, d'infirmières, de surveillants, d'AESH, d'assistantes sociales, d'enseignants spécialisés, de PsyEN, des personnels administratifs..., en réinstaurant les CHSCT, les CAP. Nous rappelons notre attachement au Statut général des fonctionnaires qui est le garant de nos droits.

- **Pour le retrait de la réforme Macron-Attal-Granjean des PLP**

Nous serons aux côtés des personnels de lycées professionnels qui vont s'organiser pour définir les moyens d'action pour préparer et réussir une mobilisation le mardi 12 décembre pour exiger le retrait de la réforme des lycées professionnels.

- **Préparons le Congrès Départemental FO du Puy-de-Dôme**

Afin de préparer la résistance contre tous les projets destructeurs de ce gouvernement et organiser le rapport de force interprofessionnel, nous appelons nos collègues à participer massivement au 32^{ème} congrès départemental de l'UD FO du Puy-de-Dôme qui se tiendra le Vendredi 12 Janvier, à la salle André Raynoird à Romagnat.